



FORMATION CONTINUE 2025

DROIT DES SOCIÉTÉS/DROIT FISCAL

ASPECTS JURIDIQUES ET FISCAUX DES RESTRUCTURATIONS ET TRANSMISSIONS D'ENTREPRISES

Bernard PLAGNET

Professeur émérite

Université de Toulouse Capitole Spécialisé en droit fiscal

Laurent GROSCLAUDE

Enseignant-Chercheur

Université de Toulouse Capitole Spécialisé en droit des sociétés

Objectifs : A l'issue de la formation, les avocats-apprenants seront en capacité de conseiller utilement leurs clients des opérations de restructuration / transmission tant sur le volet juridique que sur le volet fiscal.

Cette formation :

- Vise à faire le point sur les nouveautés juridiques et fiscales en matière de restructuration et transmission d'entreprise ;
- Vise à permettre de maîtriser la structuration et les montages relatifs aux pactes Dutreil ;
- Offre un angle de vue fiscal et juridique sur les opérations de fusions et acquisitions ;
- Détaille les principaux points d'attention en matière de LBO.

Pré requis : Être avocat.

Programme :

I - Vendredi matin : Les rachats d'entreprise / les opérations de LBO

A - Points d'attention juridiques

- Dernières jurisprudences sur les management fees
- Remontées de dividendes excessives
- Conventions de trésorerie
- Etat du droit positif sur les clauses de bas leaver
- Le risque d'application de l'article L. 225-216

B - Volet fiscal

- Les avantages de la « holding à la française »
- La légitimité du montage
- La « maximisation » des avantages fiscaux, : la constitution d'un groupe d'intégration fiscale / l'amendement Charasse
- La limitation de la déductibilité fiscale des charges financières
- « Gestion » du déficit fiscal de la holding de reprise

II - Vendredi après-midi : Les fusions de sociétés et opérations assimilées

A - Quelques aspects juridiques

- Sort des contrats et particularisme des contrats publics
- Conditions de la délibération
- Nouveautés apportées par l'ordonnance du 24 mai 2023 sur les fusions

B - Régime fiscal

- Le régime des fusions
- Les apports partiels d'actif
- Les scissions
- Fusions sans échange de titres

III - Samedi matin : Les transmissions d'entreprises

A - Mutations à titre onéreux

- Jurisprudence en matière de GAP
- Due diligence et évolution des règles de conformité
- Le régime des plus-values
- Les droits d'enregistrement

B - Transmissions à titre gratuit

- Les pactes Dutreil
- Les mesures spécifiques pour les successions
- Les mesures spécifiques aux donations
- Le paiement des droits de mutation à titre gratuit

Moyens pédagogiques :

Conférence avec échanges interactifs.

Support au format ppt/pdf sera envoyé aux participants avant la formation. Ce support sera le cas échéant actualisé après la formation.

Modalités d'évaluation de la formation :

Quizz d'atteinte des objectifs adressé à l'issue de la formation.
Enquête de satisfaction de la formation.

Niveau de la formation : 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

Présence des apprenants :

Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation.

Cette formation faisant partie de la convention de financement 2025 signée entre le FIF PL et l'EFA, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.

Inscriptions possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

Date de création : 13/01/2025

Mise à jour : 13/01/2025